

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 12 MAI 2014

PROCÈS-VERBAL de la réunion ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 12 mai 2014 à 20 heures.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : *M. Éric Maltais, conseiller*
M. Luc Cauchon, conseiller
M. Jean-Marc Tremblay, conseiller
M. Réal Asselin, conseiller
Mme Solange Lapointe, conseillère
M. Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Étaient également présents :

M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO. 10295-05-14**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE l'ordre du jour présenté soit adopté en conservant la mention « affaires nouvelles ».

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 28 avril 2014**
- 4. Appel d'offres et soumissions**
 - 4.1 Mandat à Guy Lebeau, conseiller en zonage agricole
 - 4.2 Mandat à Daniel Desmarteaux, dir. des travaux publics pour procéder à l'acquisition d'un camion 10 roues
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Octroi d'aides financières
 - 5.2 Délégations et représentations
 - 5.3 Rapport sur les revenus et dépenses au 31 mars 2014
- 6. Travaux Publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
 - 7.1 Installation d'enseigne 21 chemin des Lacs
- 8. Sécurité incendie**
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
- 10. Avis de motion et règlements**
 - 10.1 Avis de présentation d'un règlement pourvoyant au traitement des élus
- 11. Comptes**
 - 11.1 Ratification des déboursés et salaires d'avril 2014
 - 11.2 Ratification des salaires de mars 2014
 - 11.3 Autorisation de paiement des comptes à payer au 30 avril 2014
- 12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. Levée de l'assemblée**

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL **RÉSOLUTION NO. 10296-05-14**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 28 avril 2014 et ce avec dispense de lecture;

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 12 MAI 2014

une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS

4.1 MANDAT À M. GUY LEBEAU, CONSEILLER EN ZONAGE AGRICOLE RÉSOLUTION NO. 10297-05-14

ATTENDU QUE la Ville de Clermont procède actuellement à l'analyse des terrains requis pour le développement domiciliaire;

ATTENDU QUE pour ce faire, la Ville de Clermont désire s'adjoindre la collaboration d'un consultant externe en vue de présenter une demande de dézonage agricole à la CPTAQ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY, APPUYÉ MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont retient les services de monsieur Guy Lebeau, consultant en zonage agricole, et ce conformément à son offre de services en date du 1^{er} mai 2014 au montant de 2 000 \$ plus les taxes applicables et portant le numéro de pièce P1-2014-05-12.

4.2 MANDAT À DANIEL DESMARTEAUX, DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS POUR PROCÉDER À L'ACQUISITION D'UN CAMION 10 ROUES RÉSOLUTION NO. 10298-05-14

ATTENDU QUE la Ville de Clermont désire procéder à l'acquisition d'un camion 10 roues avec équipement de déneigement pour le service des travaux publics;

ATTENDU QUE cette dépense était prévue à même le surplus accumulé, à l'intérieur des prévisions budgétaires de l'année 2014;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE monsieur Daniel Desmarceaux, directeur des travaux publics soit mandaté à préparer les documents d'appel d'offres publics requis pour l'acquisition camion 10 roues 6 x 4 et ses équipements, et conformément à la Loi, présenter l'appel d'offres sur le site électronique d'appel d'offres « SE@O ».

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

5.1 OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES RÉSOLUTION NO. 10299-05-14

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont accorde les aides financières suivantes :

- | | |
|---|--------|
| • Les Impulsifs de Charlevoix
<i>Championnat Canadien, 2-3-4 mai 2014</i> | 200 \$ |
| • Saumon Rivière-Malbaie
<i>Fête de la Pêche</i> | 630 \$ |
| • Alimentation Francis Gravel Inc.
<i>Espace publicitaire cahier spécial 50^e IGA Gravel de Clermont</i> | 950 \$ |
| • Club Optimiste de Charlevoix-Est
<i>Aide financière</i> | 50 \$ |
| • Mains de l'Espoir
<i>Tournoi de golf – 21 juin 2014</i> | 100 \$ |

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 12 MAI 2014

QUE la présente résolution soit adressée à M. Benoit Côté, CPA. 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie, Québec G5A 1M4.

5.2 DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS RÉSOLUTION NO. 10300-05-14

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DUMENT RÉ-SOLU QUE la Ville de Clermont accepte les délégations suivantes :

- SPCA Charlevoix 275 \$
Tournoi de golf – 24 mai 2014
- Regroupement pour l'Intégration Sociale de Charlevoix (RISC) 75 \$
Tournoi de golf – 7 juin 2014
- Fondation du Centre Hospitalier St-Joseph de La Malbaie Inc. 175 \$
Tournoi de golf – 13 juin 2014

QUE la présente résolution soit adressée à M. Benoit Côté, cpa 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie, Québec G5A 1M4.

5.3 RAPPORT SUR LES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MARS 2014 RÉSOLUTION NO. 10301-05-14

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DUMENT RÉ-SOLU QUE, conformément à l'article 105.4 de la Loi sur les Cités et villes du Québec, monsieur Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint présente les revenus et dépenses comparatifs du 1^{er} janvier au 31 mars 2014 par rapport à ceux de la même période de l'année 2013.

	01-01 AU 31-03 2014	01-01 AU 31-03 2013	ÉCART
REVENUS	3 760 774 \$	3 604 891 \$	155 883 \$
DÉPENSES	902 207 \$	960 043 \$	-57 836 \$

Également, monsieur Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint présente les revenus et dépenses au 31 mars 2014 par rapport au budget de l'exercice en cours;

	BUDGET	RÉEL	SOLDE
REVENUS	4 290 000 \$	3 760 774 \$	529 226 \$
DÉPENSES	4 290 000 \$	902 207 \$	3 387 793 \$

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1 INSTALLATION D'UNE ENSEIGNE – 21 CHEMIN DES LACS RÉSOLUTION NO. 10302-05-14

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme ont pris connaissance d'une demande de PIIA concernant l'installation d'une enseigne suspendue à la propriété située au 21 chemin des Lacs.

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 12 MAI 2014

CONSIDÉRANT QUE tout projet d'affichage fait partie intégrante du PIIA et doit obtenir l'aval du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE l'enseigne proposée est conforme aux normes du Règlement de zonage de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme estiment que le projet respecte les critères et objectifs du Règlement relatif aux PIIA # VC-438-13;

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution no. 2014-05-317, que le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal l'acceptation du projet d'installation d'une enseigne au 21 chemin des Lacs.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DÛMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Ville de Clermont accepte le projet d'installation d'enseigne proposé.

QUE la présente résolution soit adressée à M. Julien Lavoie, inspecteur municipal.

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

10.1 AVIS DE PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT POURVOYANT AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE CLERMONT RÉSOLUTION NO. 10303-05-14

ATTENDU QUE la Ville de Clermont est régie par les dispositions de la Loi sur les Cités et Ville du Québec;

ATTENDU QUE la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001) (ci-après la « Loi ») détermine les pouvoirs du Conseil en matière de fixation de rémunération;

ATTENDU QUE le 19 janvier 1998, par son Règlement no. VC-323-97-3 pourvoyant au traitement des membres du conseil municipal de la Ville de Clermont (ci-après le « Règlement no. VC-323-97-3 ») fixait la rémunération du Maire et des Conseillers de la municipalité ainsi que les honoraires et allocations de dépenses versés aux membres du conseil ;

ATTENDU QUE de l'avis du conseil, il y a lieu d'actualiser le Règlement no. VC-323-97-3;

EN CONSÉQUENCE, MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY donne avis par les présentes qu'il sera soumis lors d'une prochaine assemblée de ce conseil le projet de règlement déposé ce même jour pourvoyant au traitement des élus municipaux de la Ville de Clermont et abrogeant le règlement no. VC-323-7-3.

11. COMPTES

11.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES D'AVRIL 2014 RÉSOLUTION NO. 10304-05-14

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires du mois d'avril 2014;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 12 MAI 2014

DÛMENT RÉSOLU de ratifier les déboursés d'avril 2014 au montant de 169 081,48 \$ ainsi que le versement des salaires d'avril 2014 au montant de 48 115,62 \$ et portant le numéro de pièce P2-2014-05-12.

11.2 RATIFICATION DES SALAIRES DE MARS 2014 RÉSOLUTION NO. 10305-05-14

ATTENDU QUE par sa résolution no. 10277-04-14, le conseil municipal ratifiait la liste des salaires de mars 2014;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la modification du montant à ratifier;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU de ratifier le versement des salaires de mars 2014 au montant de 60 963,90 \$

11.3 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 30-04-2014 RÉSOLUTION NO. 10306-05-14

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer d'avril 2014;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois d'avril 2014 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de 22 194,94 \$ certificat de crédit disponible numéro 2014-05-1638 et portant le numéro de pièce P2-2014-05-12

12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE RÉSOLUTION NO. 10307-05-14

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE l'assemblée soit levée à 20 h 13.

Jean-Pierre Gagnon
Maire

Daniel Desmarceaux
Directeur général adjoint